

BIOSÉCURITÉ

Recommandations pour les exposants



APRÈS L'EXPOSITION

AVANT DE RENTRER CHEZ VOUS

- 1. Éliminez** la litière, le foin et les aliments inutilisés, nettoyez et désinfectez tout le matériel (harnachement, seaux, pelles, brouettes, vêtements et chaussures).
- 2. Débarrassez-vous** des gants, masques, protections oculaires et couvre-bottes à usage unique, si vous en avez utilisé.
- 3. Lavez-vous** soigneusement les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé un objet ayant été en contact avec des animaux. Utilisez un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon.

AU MOMENT DE RENTRER CHEZ VOUS

- 1. Prenez** une douche, mouchez-vous et mettez des vêtements et des chaussures propres.
- 2. Nettoyez** et désinfectez les véhicules et les remorques utilisés pour le transport des animaux lorsque vous rentrez chez vous après l'exposition.
- 3. Gardez** et trayez les animaux ayant participé à l'exposition séparément des autres animaux pendant 30 jours et assurez-vous qu'ils ont obtenu un résultat négatif pour l'IAHP A (H5N1) à un test de dépistage approuvé avant de les réintroduire dans le troupeau.
 - **Nourrissez** les animaux qui reviennent d'une exposition en dernier, et utilisez de l'équipement séparé (fourches, pelles, seaux, etc.) pour ces animaux.
- 4. Portez** des bottes et des vêtements différents lorsque vous travaillez avec des animaux qui reviennent d'une exposition.
- 5. Lavez-vous** soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.

Ce document d'orientation a été élaboré en collaboration avec plusieurs chefs des services vétérinaires provinciaux, l'industrie, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de santé publique du Canada. Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées en fonction des cas nouveaux et des orientations réglementaires.



info@animalhealthcanada.ca



www.animalhealthcanada.ca



SantéAnimaleCanada